

**CERTIFICATS DE RECONNAISSANCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE**

L’Association canadienne pour la santé mentale, Section d’Ottawa, présente les **Certificats de reconnaissance communautaire en santé mentale**  pour célébrer un engagement exceptionnel envers la santé mentale dans notre communauté. Ces certificats reconnaissent l’excellence des contributions des personnes, des familles, des groupes et des organismes. Veuillez nous aider en proposant des candidats ou candidates qui ont fait preuve d’un tel engagement, dont :

* les personnes qui ont une expérience vécue, leur famille et leurs amis
* les bénévoles dans les organismes ou programme de santé mentale
* ceux et celles qui contribuent à la santé mentale par les arts ou les médias
* les personnes ou organismes qui fournissent des services de santé mentale (professionnels de la santé et de la santé mentale, travailleurs sociaux, pairs offrant du soutien, formateurs, etc.)
* les programmes extraordinaires du point de vue de l’efficacité, de l’actualité ou de l’innovation
* « Les amis de la santé mentale » dans notre communauté

**Processus de mise en candidature**

* Une personne est requise pour proposer la candidature et une autre pour l’appuyer.
* Les mises en candidature peuvent être faites dans une des deux langues officielles.
* Tout le monde peut présenter une candidature ou être proposé à titre de candidat, sauf les personnes suivantes.
  + Le personnel de l’ACSM n’est pas admissible aux certificats.
  + Le personnel et les membres du conseil d’administration de l’ACSM peuvent présenter des candidatures si la personne qui les appuie vient de la communauté.
  + Il est possible de proposer la candidature de clients de l’ACSM pour leurs efforts bénévoles à l’extérieur de la Section d’Ottawa de l’ACSM.
* Les lauréats sont choisis par un comité de sélection formé de membres du personnel et du conseil d’administration de l’ACSM et de représentants de la communauté.
* Présenter les mises en candidature au moyen du formulaire qui se trouve au verso de la présente page et **y joindre un énoncé de 200 mots ou moins décrivant la façon dont ce candidat ou cette candidate répond aux exigences du Certificat de reconnaissance communautaire en santé mentale**.
* Envoyer la mise en candidature par courriel à [loneil@cmhaottawa.ca](mailto:loneil@cmhaottawa.ca) en indiquant « Certificat de reconnaissance communautaire en santé mentale » à la ligne de mention d’objet.
* Ou, envoyer par télécopieur 613-737-7644 à l’attention de Linda O’Neil.
* Ou, envoyer par la poste à :

ACSM, Section d’Ottawa

1355, rue Bank, bureau 301,

Ottawa, ON K1H 8K7, à l’attention de Linda O’Neil

* **Les mises en candidature doivent être présentées au plus tard le 15septembre 2014.**